



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

DR ANTILLES-GUYANE

antilles-guyane@caissedesdepots.fr

05 90 21 18 68

Monsieur le Président
CAP EXCELLENCE
18 Bd Légitimus
97110 Pointe-à-Pitre

Dossier n° 16146

Suivi par : Jennifer Martin

Tél. : 07 85 35 78 07

Courriel : jennifer.martin@caissedesdepots.fr

Jarry, le 26/09/2025

Objet : Lettre d'offre de réaménagement de la dette de votre organisme

Monsieur le Président,

Pour donner suite aux réunions préparatoires entre nos équipes et afin de répondre à vos besoins, nous avons le plaisir de vous faire part de notre offre de réaménagement.

Cette proposition est conditionnée à la transmission de la délibération exécutoire de l'organe compétent approuvant ce réaménagement.

Cette offre de réaménagement a pour date de valeur rétroactive le 01/04/2025.

Reprofilage du prêt n° 5133836

L'offre de réaménagement que nous vous proposons porte sur un périmètre d'un montant total de 6 093 848 €.

Allongement de 4 ans dont différé d'Amortissement de 4 ans

Nombre de prêts

1

Index

LA

Marge

0,60%

Taux d'intérêt	3,00% (sur la base du taux du livret A en vigueur au 1 ^{er} avril 2025, soit 2,4%)
Date de prochaine échéance	01/04/2026
Durée résiduelle totale	5 ans
Périodicité	Annuelle
Profil Amortissement	Échéance prioritaire (intérêts différés)
Capitaux restant dûs (CRD)	6 093 848,00 €
Taux de progressivité de l'échéance en %	1,63%
Modalité de révision de l'amortissement	DR (double révisabilité)
Conditions de RA	Indemnité actuarielle sur courbe SWAP (J-40)
Différé d'amortissement	4 ans
Mode de calcul des intérêts	Equivalent
Base de calcul des intérêts	30 / 360

Nous vous informons que les taux d'intérêt adossés sur des index révisables mentionnés dans notre offre sont susceptibles de variations d'ici la date de valeur du réaménagement. En conséquence, la (les) valeur(s) des index effectivement appliquée(s) au(x) taux du (des) prêt(s) réaménagé(s) sera (seront) celle(s) en vigueur à ladite date.

Enfin, cette offre de réaménagement fait l'objet :

- d'une commission de 1 828,15 €

Cette lettre d'offre est valable jusqu'au 26/10/2025.

Sous réserve :

- Courrier attestant sur l'honneur la part de logements sociaux à hauteur de 25% de la surface plancher ou du nombre de logements en fin d'opération.

Si cette offre vous satisfait, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner la présente lettre et son annexe datées et signées par la personne dûment habilitée, suivie de la mention " Bon pour accord ".

Nous nous rapprocherons de vos équipes afin d'examiner les modalités de mise en œuvre de ce réaménagement et d'en accompagner au mieux son déroulement.

Nous restons à votre disposition pour vous apporter tout complément d'information sur le contenu de cette offre.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée.

Jean-Marie GUILLIEN
Directeur Territorial